

Vézelay, le 2 septembre 2015

MAIRIE DE VEZELAY

Le Maire de VEZELAY

89450 VEZELAY

à

Tel : 03 86 33 24 62
Télécopie : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le **Samedi 5 septembre 2015 à 9h00**, salle du Conseil.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,



Hubert BARBIEUX

MAIRIE DE VEZELAY

89450 VEZELAY

Tél : 03 86 33 24 62
Télécopie : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015 A 9H

Informations de M. le Maire

1/ Approbation des compte rendus de séance des Conseils municipaux du 15 mai 2015 et du 4 juillet 2015.

2/ Délibération validant le principe de l'établissement d'un cahier des charges en vu d'une étude et d'un diagnostic du réseau d'eau potable.

3/ Délibération autorisant la création d'une garderie scolaire et fixant la participation financière des familles.

4/ Délibération fixant la participation financière des familles à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2015-2016.

5/ Délibération engageant la Commune à s'inscrire dans une démarche d'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée).

6/ Délibération actant les rapports d'activités 2014 de la Communauté de Communes Avallon, Vézelay, Morvan :

- Rapport annuel d'activités 2014 ;
- Rapport annuel 2014 de la gestion des Déchets Ménagers ;
- Rapport annuel 2014 de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;
- Rapport annuel 2014 du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

7/Délibération actant le projet de convention avec la Communauté de Communes Avallon, Vézelay, Morvan dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

8/Délibération actant le projet de création d'une route forestière conjointe avec la Commune de Chamoux, autorisant le Maire à engager les dépenses nécessaires et à signer toutes les pièces concernant le dossier.

9/ Plan de coupe 2016 de la forêt communale : délibération autorisant l'ajournement du martelage des parcelles 15, 20, 21, 23, 39 et 40.

10/ Plan de coupe 2016 de la forêt communale : délibération autorisant le martelage en amélioration des parcelles 28 et 29.

11/ Délibération fixant la date de création de nouveaux grades dans le cadre de la procédure d'avancement de grade pour l'année 2015.

12/ Délibération actant le montant annuel de l'indemnité de conseil de Madame la trésorière principale d'Avallon.

13/ Déclaration d'Intention d'Aliéner : 2 DIA.

Questions diverses.